

VICINFOS

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE VIC-FEZENSAC

N°20

automne 2021



VIC INFOS

VOTRE MAGAZINE
D'INFORMATION MUNICIPALE
FAIT PEAU NEUVE !

CONSEIL CITOYEN

ENSEMBLE
ON VOIT PLUS LOIN !
p.06

VIE SCOLAIRE

L'OCCITAN
A L'ESCOLA
p.10

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.**03**

VOTRE
NOUVELLE ÉQUIPE
MUNICIPALE.**04**

VIE CITOYENNE.**06**

TRAVAUX.**07**

CADRE DE VIE.**08**

VIE SCOLAIRE.**10**

À VOTRE SERVICE.**11**

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES.**12**

PETITES VILLES
DE DEMAIN.**14**

TRIBUNES.**15**

RETOUR EN IMAGES .**16**



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE VIC-FEZENSAC

Hôtel de ville
Cours Delom
32190 VIC-FEZENSAC
Tel : 05 62 64 47 00
Mail : mairie@ville-vicfezensac.fr
Ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC

Complexe des Cordeliers
18 rue des Cordeliers
32190 VIC-FEZENSAC
Tél : 05 62 64 89 63
Mail : contact@dartagnanenfezensac.com

MAISON FRANCE SERVICES

Complexe des Cordeliers
18 rue des Cordeliers
32190 VIC-FEZENSAC
Ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 9h30 à 16h30

PERMANENCES DES SERVICES PUBLICS :

CAF
Pôle Emploi
Assurance retraite (CARSAT)
MSA
Caisse primaire d'assurance maladie
Mission locale *tous les mardis*
Direction générale des finances publiques *tous les vendredis matin*

PERMANENCE POINT JUSTICE :

André Mailhe, conciliateur de justice *le 3^{ème} mercredi après-midi de chaque mois*
Association AVMP 32 (aide aux victimes et médiation pénale)
Centre d'information des droits des femmes et de la famille (CIDFF)

PERMANENCE ASSOCIATIONS :

Association A-CO-R pour l'insertion
Association ESPA (emploi service de proximité en Armagnac)

Ville de



Editeur : Mairie de Vic-Fezensac
Cours Delom - 32190 Vic-Fezensac
Directeur de publication : Barbara NETO
Tirage : 2500 exemplaires
Imprimerie : Les Presses de Gascogne
ISSN 2494-5161

LE MOT DU MAIRE

Vicoises, Vicois,
Lagraulassiennes, Lagraulassiens,

Je suis heureuse de vous présenter la nouvelle formule de "Vic Infos", le bulletin municipal de Vic-Fezensac. Beaucoup de choses se sont passées depuis le dernier numéro que vous avez reçu, mais nous pouvons désormais reprendre le cours normal de cette publication.

Au nom de la nouvelle municipalité, je tiens tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous avez choisi de nous accorder pour les années à venir. Bien conscients de vos attentes et des défis que nous avons à relever ensemble, nous tenons à vous assurer de tout notre engagement pour Vic-Fezensac et Lagraulas.

**Notre objectif :
faire de Vic une ville
attractive et durable,
valorisant le bien-vivre
ensemble.**



Cette première année de mandat aura bien évidemment été très impactée par la pandémie de Covid-19, qui ne nous a malheureusement pas épargnés.

Confinement, couvre-feu, gestes barrières, port du masque, pass sanitaire, vaccination... L'équipe municipale s'est mobilisée pour faire face à ces contraintes inédites.

Malgré cette situation complexe, nous avons, dès notre arrivée, engagé les premières actions de notre projet municipal "Vic Avenir", avec pour objectif de faire de Vic une ville attractive et durable, valorisant le bien-vivre ensemble. Vous découvrirez dans ce bulletin quelques unes de ces actions, en matière notamment de transition écologique, de participation citoyenne, d'aménagements ou encore de cadre de vie.

Bonne lecture !

Barbara
NETO

Maire de Vic-Fezensac

*Présidente de la Communauté de
Communes d'Artagnan en Fezensac*

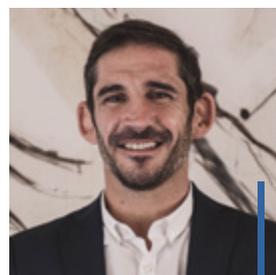
**CONSEIL
MUNICIPAL**

**VOS
ÉLUS**



Barbara
NETO

*Maire de Vic-Fezensac
Présidente de la
Communauté de Communes
d'Artagnan en Fezensac*



Victor
JAFFRES

Maire délégué de Lagraulais



Robert
CAMAZZOLA

*Adjoint au maire en charge
du cadre de vie, de la voirie
et des grands travaux*



Véronique
BRANA

*Adjointe au maire en
charge de l'éducation, de
la jeunesse et de la petite
enfance*



Andrew
CAVALIERE

*Adjoint au maire en charge
de la vie associative*



Caroline
CUEILLENS

*Adjointe au maire en
charge des affaires sociales,
de la santé et des seniors*



Anthony
CHAULET

*Conseiller municipal
délégué à la transition
écologique*



Lara
KLUCZYNSKI

*Conseillère municipale
déléguée à la culture*



Laurent
GEYRES

*Conseiller municipal
délégué à l'habitat*



Serge
BACHELLERIE

*Conseiller municipal
délégué aux sports*



Axel
CAUQUIL

Conseiller municipal



Gisèle
FAUCHE

Conseillère municipale



Gilles
GUICHARD

Conseiller municipal



Chantal
GOULUT-MARTINAT

Conseillère municipale



Christine
BRAZZALOTTO

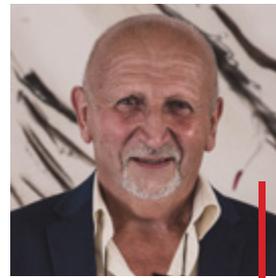
Conseillère municipale



Vanessa
COUDERC
Conseillère municipale



Céline
MESSERLI
Conseillère municipale



Jean-Claude
BOURGUIGNON
Conseiller municipal



Béatrice
NARRAN
Conseillère municipale



Jean-Jacques
OSPITAL
Conseiller municipal



Corinne
LAPLANE-SOTUM
Conseillère municipale



Arnaud
ROSELL
Conseiller municipal



Robert
FRAIRET
Conseiller municipal



VIE CITOYENNE

Conseil citoyen : ENSEMBLE, on voit + loin !

Comment mieux intégrer les enjeux écologiques, sociaux, climatiques et démocratiques dans l'organisation et l'action locales afin de formuler des réponses justes et durables sur nos territoires et de répondre aux enjeux de demain ? C'est la question dont la municipalité a souhaité se saisir au travers de la création du conseil citoyen du temps long de Vic-Fezensac.



Instance consultative de pluralité, de proximité et de co-construction, le conseil citoyen du temps long a vocation à représenter la société civile dans le cadre des réflexions prospectives sur les projets de la ville. Chargé d'examiner la conformité des projets de la commune avec les enjeux écologiques, sociaux et climatiques de moyen et long terme, il pourra être saisi par le conseil municipal ou s'auto-saisir afin d'émettre des avis consultatifs sur tous les sujets impliquant la commune au regard de ces enjeux.

Présidé par un conseiller élu au sein du conseil municipal, dont le rôle sera d'animer le travail mais qui ne prendra pas part aux votes, le conseil citoyen sera composé de 22 membres tirés au sort :

14 habitants inscrits sur les listes électorales, 2 représentants du conseil des jeunes et 6 représentants du tissu associatif. Leur mandat sera d'une durée maximale de trois ans.

La municipalité apportera bien évidemment son aide pour garantir au conseil citoyen les moyens humains et matériels nécessaires à son bon fonctionnement, à commencer par l'organisation du **premier tirage au sort public, qui aura lieu le vendredi 19 novembre à 19h30, salle des conférences de la Mairie et sera suivi d'un moment convivial.**

Une démarche innovante qui engagera tous les acteurs de la commune à prendre part à la définition des orientations et des décisions locales pour dessiner collectivement leur avenir commun. ■

22

**MEMBRES
TIRÉS AU SORT
DONT :**

2

REPRÉSENTANTS
DU CONSEIL
DES JEUNES

14

HABITANTS

6

REPRÉSENTANTS
DU TISSU
ASSOCIATIF

LA CHARTE COMMUNALE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Première mission, et non des moindres, le conseil citoyen devra rédiger la Charte communale de la transition écologique (CCTE). Sur la base de la Charte nationale de l'environnement, les membres seront chargés d'établir des recommandations pragmatiques et réalistes visant à orienter l'action publique, associative et économique locale au regard des enjeux de la transition écologique. Ils devront pour cela associer à leurs réflexions les habitants, les élus et les acteurs associatifs, sociaux et économiques, afin d'aboutir à une vision partagée.



**Anthony
CHAULET**

Conseiller municipal
délégué à la transition
écologique

TRAVAUX ET EQUIPEMENTS

COUP DE JEUNE pour le club-house du gymnase



La rentrée 2021 marque l'achèvement des travaux très attendus de réaménagement du club-house du gymnase. Initialement annoncés pour l'année 2020, ils avaient malheureusement dû être décalés en raison de la crise sanitaire, mais ils ont enfin pu être réalisés dans le courant de l'été.

Indispensables, les dispositifs de sécurité incendie des locaux de stockage des matériels du collège et des clubs de basket-ball et de handball ont ainsi été mis aux normes.

Tout aussi indispensables, les sanitaires sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite, de même que le club-house. Un bureau a également été aménagé au sein de ce dernier, pour accueillir l'animateur sportif de la commune, Clément Vitrou, et faciliter le travail des clubs.

Grande nouveauté, la cloison située entre le club-house et le gymnase a laissé la place à des séparations vitrées, permettant aux spectateurs qui souhaiteraient se rafraîchir de ne pas perdre de vue les prouesses de leurs équipes préférées. ■

Mise aux normes, accessibilité, mais aussi confort : le club-house du gymnase rouvre ses portes avec un tout nouveau visage.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

140.000€

dont une **subvention par l'État** à hauteur de **35%** (DETR)

49.000 €	140.000 €
SUBVENTIONS	COÛT TOTAL DES TRAVAUX

Des défibrillateurs pour sauver des vies

En France, chaque année, 40.000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque et 92% y laissent la vie. La ville s'équipe donc pour la sécurité de tous et propose un maillage complet du territoire en défibrillateurs, qui ont été installés dans les bâtiments communaux de Vic et de Lagraulas : mairie, salle polyvalente, salle

des fêtes de Lagraulas, gymnase, stades de rugby et de foot, salle des Vic'ings, arène et école maternelle. Un défibrillateur mobile a également été acheté.

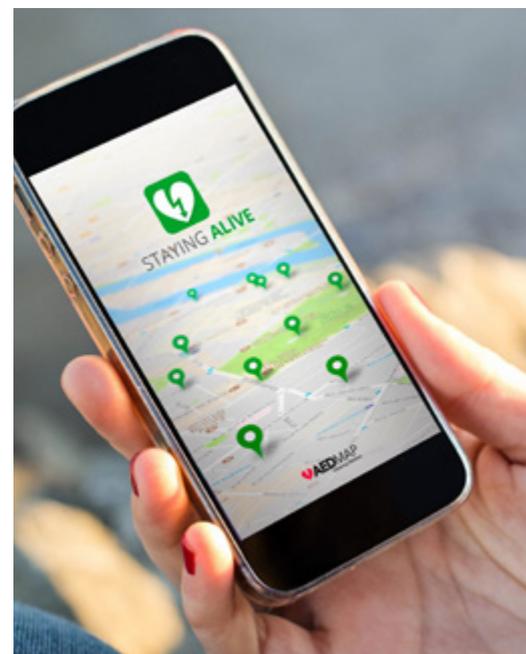
Grâce aux consignes données par l'appareil, les défibrillateurs peuvent être utilisés par n'importe qui, même sans aucune notion de secourisme. ■

Les défibrillateurs de Vic et de Lagraulas sont référencés sur l'application mobile « Staying Alive ». Gratuite et disponible pour iOS et Android, cette application cartographie les défibrillateurs et propose des tutoriels sur les gestes de premiers secours.

A TÉLÉCHARGER D'URGENCE !

Robert
CAMAZZOLA

Adjoint au maire en charge du cadre de vie, de la voirie et des grands travaux



CADRE DE VIE

Espaces verts : la fin des phytos

Aujourd'hui, plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé par les équipes municipales (à l'exception des terrains de tennis). Cette décision engagée de la municipalité s'appuie sur des études qui montrent que même les traitements considérés comme « naturels » génèrent des déséquilibres dans les sols et la qualité des eaux. A Vic, le désherbage des espaces publics se fait donc uniquement de manière manuelle ou thermique. Bien sûr, ce changement radical demande à

tous un peu d'adaptation et il faut désormais s'habituer à la présence de certaines « mauvaises herbes ». Chacun doit en effet être conscient que le travail de désherbage manuel ou thermique nécessite plus de temps, alors que la nature, elle, ne ralentit pas. Une réflexion permanente est donc menée par le service des espaces verts pour définir les lieux qui peuvent accueillir davantage de verdure, créer des prairies et des espaces de fleurissement... bref, pour trouver un équilibre dans la cohabitation entre la ville et la nature. ■



Trottoirs : tous responsables

La mairie assure la propreté et l'entretien des espaces verts de la commune, mais conformément à l'arrêté municipal n° DG 2017-16, l'entretien des trottoirs doit être assuré par chaque riverain le long de sa propriété : chacun est responsable du désherbage en été, du ramassage des feuilles en automne, du déneigement en hiver et du bon écoulement des eaux pluviales dans les avaloirs devant chez lui. ■



Ça bouge aux jardins familiaux !

Tous les Vicois n'ayant pas la chance de disposer d'un jardin, la municipalité a souhaité, il y a quelques années, leur mettre à disposition des parcelles de terrain pour une somme modique. Situés derrière le clos des Acacias, ces jardins sont équipés d'un cabanon et d'un réservoir d'eau de pluie. Ce dispositif a suscité un véritable engouement et les usagers s'y investissent avec beaucoup d'énergie et d'enthousiasme. Durant l'été, sous la houlette de Caroline Cueillens, les cabanons ont ainsi été poncés et repeints par leurs locataires.

Des formations concernant les différentes méthodes de culture, notamment la permaculture, y sont également proposées gratuitement à tous les jardiniers qui le souhaitent par Anthony Chaulet, délégué à la transition écologique. Deux formations sur le thème "Le jardin maraîcher qui produit sans produits" ont déjà eu lieu, et **d'autres sont programmées les 27 novembre, 18 décembre et 29 janvier.** ■



Caroline CUEILLENS

Adjointe au maire
en charge des affaires
sociales, de la santé
et des seniors

RENSEIGNEMENTS :

05 62 64 47 11
contact@ville-vicfezensac.fr

STOP INCIVILITÉS

Ordures ménagères,
meubles, gravats, masques,
mégots, crottes de chien...

Sur la voie publique,
c'est jusqu'à
1500€
d'amende



PROPRETÉ, TOUS RESPONSABLES !



SICTOM
du secteur de condom

VIE SCOLAIRE

L'école élémentaire se modernise

L'école élémentaire Marc Castex entamera très prochainement la mutation qui en fera un **modèle de transition écologique**.

La **première étape** commencera en **fin d'année 2021**, avec la réfection de l'isolation des toitures et le remplacement des menuiseries des deux bâtiments et des deux logements. Dans le même temps, le système de chauffage du bloc « 4 classes » sera modernisé pour un gain énergétique et financier. Un budget de plus de 600.000€ sera consacré à cette première phase.

Dans un **second temps**, la cantine évoluera progressivement vers un approvisionnement 100% bio et/ou local et l'école passera à

un fournisseur d'énergie à Haute Valeur Environnementale.

Enfin, la municipalité étudiera la faisabilité de l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture. **Objectif : exemplarité !**

Et comme tous les bâtiments communaux doivent améliorer leurs performances environnementales, **2022** verra se réaliser les **travaux de rénovation énergétique de l'îlot de l'Hôtel de Ville**, comprenant la mairie, la Poste et le Trésor public, ainsi que deux logements actuellement en cours de rénovation en régie, pour un montant global de 372.000€. Le chauffage du logement communal de Lagraulas sera également changé. ■



FAIRE DE L'ÉCOLE MARC CASTEX UN MODÈLE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DÈS FIN 2021 - 1ÈRE PHASE

600.000€ DE BUDGET

- réfection de l'isolation des toitures
- remplacement des menuiseries des 2 bâtiments et des 2 logements
- modernisation du système de chauffage

2NDE PHASE

- passage progressif vers un approvisionnement 100% bio et/ou local de la cantine scolaire
- choix d'un fournisseur d'énergie à Haute Valeur Environnementale
- étude de la faisabilité de l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture



L'occitan a l'escòla

Nouveauté de la rentrée 2021, les élèves de moyenne et grande section de maternelle ont eu la possibilité d'intégrer une classe bilingue français/occitan. Après consultation des parents et sur la base du volontariat, la moitié des cours leur sont dispensés en occitan. Un niveau supplémentaire sera ajouté chaque année, afin de proposer, à terme, un cursus entièrement bilingue, qui pourra être prolongé avec l'option occitan du collège.

Pour les enfants, cet enseignement linguistique précoce permet de développer des réflexes cognitifs qui

facilitent par la suite l'apprentissage d'autres langues, tout en favorisant l'ouverture d'esprit, la curiosité, la tolérance et le respect des différences.

Ce dispositif, accompagné par l'Education nationale, s'inscrit dans la volonté de la municipalité de valoriser une couleur culturelle entretenue depuis de nombreuses années. Les initiations à l'occitan déjà existantes à la maternelle, cofinancées par la mairie de Vic-Fezensac et le Conseil départemental, se poursuivent donc bien sûr pour les enfants restant en cycle classique. ■

À VOTRE **SERVICE** !



01 ■ Bienvenue à **Jérémy Lagarde** qui a pris cet été ses nouvelles fonctions de responsable des services techniques de la mairie de Vic !

04 ■ Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur les listes électorales, n'hésitez pas à vous rapprocher de **Patricia Daubas**, en charge de l'état civil et des élections.

02 ■ Les **ATSEM**, toujours sur le pont pour accueillir les petits Vicois, comme lors de la rentrée de septembre.

05 ■ Cette année encore, l'esprit de Noël animera la ville, notamment grâce au magnifique sapin offert par **Joël Belhache** pour la deuxième année consécutive et installé par les **agents des espaces verts**.

03 ■ Comme tous les ans au début de l'automne, le **service espaces verts** procède à l'élagage des arbres situés sur le domaine public.

06 ■ D'ici la fin de l'année, les **agents du service bâtiments** et moyens généraux auront achevé de faire passer en LED la totalité de l'éclairage public : une économie financière et écologique pour la collectivité !



ET BIEN DANSEZ MAINTENANT !

Après l'installation de la Communauté de communes, de la médiathèque, de l'école de musique et de l'Office de tourisme, la rénovation du Pôle des Cordeliers se poursuit. La salle de danse, qui accueille l'association "Al Andalus" a ainsi fait peau neuve et a rouvert ses portes en septembre avec un tout nouveau visage. L'isolation, les menuiseries et le chauffage ont été remplacés

afin d'améliorer le confort et les performances énergétiques de la salle. Des travaux de mises aux normes en matière d'accessibilité et de sécurité incendie ont également été réalisés. Et pour finir, la salle a été entièrement repeinte et réaménagée. Un beau projet de près de 75.000 € HT, subventionné à plus de 70% par l'Etat et la Région. ■

+ DE
70%
DE SUBVENTIONS
DE L'ÉTAT ET DE
LA RÉGION



ÇA POUSSE À CAUDERON

500m
DE HAIE PLANTÉS
SUR L'AIRE DE
CAUDERON

L'hiver dernier, les élus de l'intercommunalité ont procédé à la plantation d'une haie champêtre de plus de 500m sur l'aire de Cauderon, en partenariat avec l'association "Arbres et Paysages 32". Concrétisation d'une volonté d'arborer cette prairie et d'y ramener de la biodiversité, cette action citoyenne s'inscrit dans un projet global d'aménagement. Prochaine étape : la plantation d'arbres et de bosquets par les élèves du collège Gabriel-Séailles. Ce projet pédagogique, porté par le collège et Jérôme Joubert, professeur de SVT, est

soutenu par la Communauté de communes et le Conseil départemental du Gers dans le cadre du dispositif "Un collégien, un arbre". Il permettra aux collégiens d'étudier les cycles ornementaux, le choix des végétaux et les techniques de plantation. Une opération éducative, écologique et durable, qui donnera du relief à la zone de Cauderon et apportera une véritable qualité d'accueil aux festivaliers qui y campent, mais aussi aux habitants qui s'y promènent. ■



VOS DÉPLACEMENTS NOUS INTÉRESSENT

Afin d'améliorer la qualité de vie sur le territoire et de permettre une meilleure accessibilité aux services et activités, la Communauté de communes d'Artagnan en Fezensac, avec le soutien de la MSA et de la CAF, a décidé de lancer une grande enquête « mobilités » auprès des habitants de l'intercommunalité. Pour mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants et recenser leurs besoins et attentes en

matière de mobilités, un questionnaire sera très prochainement accessible en ligne sur www.dartagnanenfezensac.com, et disponible en version papier à l'accueil de la Communauté de communes. Résultats attendus d'ici la fin d'année ! ■

ENQUETE « LES MOBILITES »



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
D'ARTAGNAN EN FEZENSAC



PROPRIETAIRES
OCCUPANTS,
BAILLEURS,
LOCATAIRES



2021/2024

OPAH d'Artagnan en Fezensac



Opération d'amélioration de l'habitat privé sur la Communauté des Communes

SOUTIEN FINANCIER - CONSEILS TECHNIQUES - ACCOMPAGNEMENT

Venez vous renseigner sur les aides mobilisables



Altair
20 promenade du Pradeau
65000 TARBES
05.62.93.07.40
www.altair-consultants.fr



DES AIDES POUR AMÉLIORER L'HABITAT

Soucieuse d'accompagner les propriétaires dans leurs projets d'amélioration de l'habitat, la Communauté de communes d'Artagnan en Fezensac a lancé, en avril dernier, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Ce dispositif, qui rencontre déjà un franc succès, permet de mobiliser des aides financières publiques de l'ANAH, du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de la Communauté de communes pour financer la rénovation énergétique des logements, leur adaptation au vieillissement et au handicap, ou leur réhabilitation complète pour les plus dégradés. Les propriétaires occupants ou bailleurs peuvent être éligibles, pour un montant variable en fonction du projet.

Le cabinet Altair, mandaté pour accompagner l'opération, assure une permanence dans les locaux de la Communauté des communes les **1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois, de 9h à 11h.** ■



Accompagner les projets du territoire

La commune de Vic-Fezensac, la communauté de communes d'Artagnan en Fezensac et l'État ont signé, il y a quelques mois, une convention de partenariat dans le cadre du programme « Petites villes de demain », qui vise à accompagner la revitalisation des communes de moins de 20.000 habitants exerçant des fonctions de centralité, au profit de tous leurs territoires de proximité et de leurs habitants. ■

Le centre-ville, mais pas seulement

Cette convention engage les collectivités à contractualiser une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), qui vise plus précisément la requalification du centre-ville. Elle permet d'activer des leviers d'action précisément définis qui facilitent la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire.

Cependant, s'il vise particulièrement Vic-Fezensac en tant que ville-centre, le programme "Petites villes de demain" a également vocation à rayonner sur les 25 communes de la communauté, afin que l'ensemble du territoire bénéficie des retombées générées par les actions soutenues. ■

Se donner les moyens d'agir

L'objectif est de taille : renforcer les moyens des villes et de leurs intercommunalités pour leur permettre d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants, en les accompagnant dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Ce programme doit permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs.

Véritable boîte à outils conçue pour accélérer la relance après la crise sanitaire et économique qui a durement frappé le pays, les communes y trouvent un soutien en ingénierie avec apport de compétences, l'accès au réseau au "Club Petites villes de demain" facilitant les échanges d'expérience et le partage de bonnes pratiques, et, bien sûr, des financements indispensables pour faire aboutir les projets. ■

UNE ACTRICE CLÉ

Début octobre, Angélique Quintana a rejoint la mairie de Vic-Fezensac, avec pour mission de coordonner le programme et de mettre en œuvre le plan d'actions. Ce poste est financé à 50% par la Banque des Territoires. ■



ENFIN, LE VOILÀ !

Ce premier bulletin de la mandature nous permet de remercier les 766 électeurs qui, par leurs suffrages, ont témoigné leur confiance à notre liste « Ensemble pour Vic. Une nouvelle dynamique ». En participant activement au sein des différentes commissions où nous siégeons, nous restons force de propositions et d'échanges grâce à un dialogue désormais instauré.

Finances, Affaires Générales : NARRAN Béatrice - LAPLANE-SOTUM Corinne

Education, jeunesse : BOURGUIGNON Jean-Claude - NARRAN Béatrice

Culture, Sport, Vie associative : ROSELL Arnaud - NARRAN Béatrice

Cadre de vie, voirie, grands travaux : BOURGUIGNON Jean-Claude – OSPITAL Jean-Jacques

Affaires sociales : BOURGUIGNON Jean-Claude – LAPLANE-SOTUM Corinne

Festivités : LAPLANE-SOTUM Corinne - ROSELL Arnaud

Marché hebdomadaire : OSPITAL Jean-Jacques - ROSELL Arnaud

Ce 1^{er} bulletin municipal nous permet de faire le point sur certains sujets traités à notre demande en conseil municipal.

LE SSIAD : La démission d'une grande partie du personnel du SSIAD perturbe fortement le service rendu aux patients dépendants ou en mobilité réduite. Certes, une alternative est mise en place par l'ARS, mais à notre avis, il est dommage que le CCAS ne soit pas en mesure de palier, du moins temporairement, à une telle défection. Il est certain qu'à l'avenir, notre intercommunalité se devra d'intégrer cette compétence.

L'IMAGE DE NOTRE VILLE : Beaucoup d'administrés nous interpellent sur l'état déplorable de nos rues et ruelles. Le choix de ne pas utiliser de désherbant chimique est louable et nous le soutenons mais ne doit pas signifier l'abandon de l'entretien. L'image festive de notre cité est un atout incontournable mais sachons la rendre attrayante tout au long de l'année.

NOTRE AVIS : Ayant dernièrement débattu en CM sur la location des salles communales, nous avons renouvelé notre demande de privilégier les Vicois et Lagraulassiens (particuliers et commerçants) sur le montant demandé et de majorer le tarif pour les personnes extérieures. Cela s'entend pour toutes les salles communales évidemment.

Notre groupe s'est aussi inquiété de la fermeture de notre cave coopérative aujourd'hui propriété de VIVADOUR. Le Dr DELUCQ doit se retourner dans sa tombe. A suivre, mais sans trop d'espoir de surseoir à cette décision.

L'éclairage nocturne nous interpelle, on ne peut que regretter, profitant de la période propice des 2 confinements, que la municipalité n'ait pas mis en place une extinction partielle. Plusieurs villes et villages du Gers ont adopté cette mesure simple d'économie budgétaire qui permet d'éviter la pollution lumineuse nocturne, nuisible à la faune, à la flore et à l'observation. Pourquoi pas Vic ?

COMMUNICATION : Le groupe d'opposition s'exprime. Hélas la presse locale ne rapporte pas nos réflexions, avis ou échanges lors des conseils municipaux.

Aussi le groupe minoritaire sous le titre « **Vic opposition. Force de proposition !** » aura dorénavant une page Facebook afin de communiquer sur son action et aussi pour recevoir vos remarques. Le tout dans le respect de chacun bien évidemment. ■

RIEN NE CHANGE

Après le contexte particulier dans lequel la consultation municipale s'est déroulée l'année passée, tout observateur de la vie publique peut déjà tirer une conclusion: rien ne change à Vic !

Le budget 2021, budget d'attentisme, sans saveur ni réalisations transcrit la monotonie des réunions du conseil municipal où le rôle des élus se limite à la régularisation des actes administratifs, sans le moindre débat de fond.

Seule la communication pour la Commune ou la Communauté des Communes est abondante dans la presse ou sur les réseaux sociaux. Cet immobilisme est conforté par le leader de l'opposition qui après avoir obtenu le poste rétribué de 7^{ième} Vice-Président de la Communauté des Communes fait allégeance à la majorité ...

Le manque de management est notable sur l'entretien des rues adjacentes des voies principales. Il est effectivement difficile aux agents d'être à la fois à l'entretien des rues et du ramassage des emballages pharmaceutiques des officines privées. ■

RETOUR EN IMAGES



HOMMAGE À MARC CASTEX

Accueilli par les Vicois venus en nombre, c'est avec beaucoup d'émotion que le Premier Ministre Jean Castex a dévoilé lui-même, le 14 mai 2021, la plaque qui baptise désormais l'école élémentaire du nom de son grand-père, Marc Castex. Figure de la vie locale, conseiller général durant 24 ans, sénateur du Gers durant 9 ans, Marc Castex détient également le record de longévité au sein de la mairie de Vic-Fezensac puisqu'il y est resté 50 ans en tant que conseiller, adjoint puis maire durant 18 ans. Il a contribué au développement de la commune de Vic-Fezensac notamment par la construction de nombreux équipements. Très attaché à l'école laïque, il s'est engagé en faveur de la création du collège ainsi que du groupe scolaire de Vic-Fezensac. ■

Centre de vaccination : plus de 50 professionnels de santé, pompiers, volontaires de la Croix rouge, agents municipaux et élus se sont mobilisés 18 samedis, et ont permis de réaliser plus de 5000 injections. Bravo et merci à tous ! ■



Cinéma plein air : pour la première fois, les Vicois ont pu profiter cet été d'une projection cinématographique sur la place de la mairie, une animation proposée en partenariat avec "Ciné 32" et "Ciné Qua Non". ■



Après un an d'interruption en raison de la crise sanitaire, quel plaisir de voir reprendre les animations !

Feria taurine
Course cycliste de la Saint Matthieu
Courses hippiques ■